

TARIF

- ✦ Formation Maître Composteur de 7 jours (5, 6, 7 mars et 9, 10, 11 avril) demi-pension comprise : 1365 €, pour les collectivités publiques, les associations et les entreprises privées.
- ✦ Formation Guide Composteur Toilette sèche (module GC25) le vendredi 8 mars matin : 90 €
- ✦ Formation Guide Composteur Lombricompostage (module GC24) le 8 mars après midi : 90€
- ✦ Formation à la mise en place d'un projet de lutte contre le Gaspillage alimentaire dans un restaurant scolaire : 120€
- ✦ + 10€ d'adhésion à l'association

* TVA non applicable, association non assujettie aux impôts commerciaux

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire internet :
<https://www.inscription-facile.com/form/11stJsFSuvvGYrllpBtp>

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 06 38 64 01 22 ou par mail à formations@trieves-compostage.fr



FORMATION MAÎTRE-COMPOSTEUR 2019

Les 5, 6 et 7 mars
et les 9, 10 et 11 avril + 1 jour en novembre

FGC 24 et 25 le vendredi 8 mars 2019 (optionnel)

**Formation à la mise en place de projet pour
lutter contre le Gaspillage Alimentaire**
le vendredi 12 avril 2019 (optionnel)



Qui sommes-nous ?

Notre association, **Trièves Compostage & Environnement**, de loi 1901, œuvre activement, depuis 2006, pour la **gestion de proximité des biodéchets**. Nous sommes maintenant 11 salariés dotés d'une solide expérience dans différents domaines : **le compostage, la gestion des déchets verts et la lutte contre le Gaspillage Alimentaire**.

Notre savoir-faire –qui se développe d'année en année- est reconnu par les collectivités pour lesquelles nous travaillons.

Nous vous proposons cette formation afin de vous transmettre tout ce que représente la fonction de Maître Composteur, les outils et le fonctionnement que nous avons expérimenté, ainsi que nos connaissances du terrain.

Cette formation sera assurée par 5 Maîtres Composteurs / Formateurs confirmés : Aurélie, Hervé, Marina, Mathilde et Valérie

Qu'est-ce qu'un Maître Composteur ?



C'est une personne susceptible de travailler avec des collectivités, des associations ou à son compte pour mettre en place des actions de sensibilisation et de gestion de proximité des biodéchets (compostage). Cette formation vous présentera les enjeux du compostage domestique, partagé et autonome en établissement, elle vous permettra aussi d'acquérir des outils de communication ainsi que toutes les connaissances nécessaires à la gestion de proximité des déchets organiques. La rédaction et la soutenance d'un mémoire vous permettra d'approfondir vos connaissances sur une opération de gestion de proximité et votre pratique sur votre territoire.

Pourquoi choisir Trièves Compostage & Environnement ?



Notre formation est donnée par des Maîtres Composteurs salariés, c'est donc notre travail quotidien que nous allons vous transmettre.

Nous effectuons cette formation sur notre territoire afin de vous présenter différents exemples de sites de compostage.

Au programme :

- Visite de sites de compostage semi-collectifs.
- Vidage de composteurs.
- Tamisage d'un tas de compost.
- Rencontre avec les référents de site et/ou des guides composteurs actifs.
- Diagnostic de compost en cours.
- Rencontre avec des élus et/ou techniciens d'une collectivité (suivant leurs disponibilités).
- Paillage, broyage et jardinage.
- Conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur votre territoire.
- Les spécificités de la gestion autonome en établissement.
- Mettre en place un service de broyage par la collectivité.
- Fonctionnement d'un sol.
- ...

En alternance avec les sorties, des temps en salle vous permettront de bien analyser et comprendre la gestion de proximité des biodéchets.



Le référentiel de l'ADEME et les prérequis :

Notre formation n'a cessé d'évoluer depuis 2008. Elle est maintenant en accord avec le référentiel de l'ADEME, et se déroule sur 7 jours avec 3 jours de formation en mars, 3 jours en avril puis 1 jour à définir à la fin de l'année civile.

Pour participer à cette formation il vous faut justifier de la validation d'une formation Guide Composteur sur 2 jours et demi ou d'une expérience dans le domaine.

Pour achever votre formation et obtenir le diplôme de Maître Composteur, il vous faudra valider tous les modules de la formation Guide Composteur. Pour ce faire, nous vous proposons 1 jour supplémentaire optionnel de formation sur les modules Guide Composteur 24 et 25.

Nos missions

SENSIBILISER et INFORMER *le public*
à la problématique de la gestion des déchets.

INITIER
des changements de comportements, des réflexions,
des projets respectueux de l'environnement.

FORMER
particuliers et professionnels à la pratique du compostage et à la lutte
contre le Gaspillage Alimentaire.

CONSEILLER et ACCOMPAGNER
des projets de gestion de proximité des biodéchets.

RÉALISER
des actions de promotion du compostage

